

BREVET DES METIERS D'ART

SPECIALITE :

**CERTIFICAT DE SCOLARITÉ
ET
ATTESTATION DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL**

Je soussigné(e).....

Proviseur ou Directeur du

certifie que M. – Mme

aura au jour de l'examen, suivi la scolarité complète du cycle de formation au Brevet des Métiers d'Art et aura accompli la formation en milieu professionnel réglementairement prévue.

Je m'engage à signaler au service des examens du Rectorat, **avant la fin du mois de mai 2026, par courrier, tout abandon de formation ou rupture de contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, susceptible de remettre en cause l'inscription du candidat.**

Fait à, le.....

Cachet de l'établissement



Signature